

École Maternelle
3-5 rue des écoles
37370 ST PATERNE RACAN
Tél. /Fax : 02 47 29 26 66
Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr

COMPTE – RENDU
DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 3^{ème} TRIMESTRE
Le 25 juin 2019
Année scolaire 2018/2019

Personnes présentes :

Comité de parents :

Mme LAUNAY

Enseignantes :

Mme THEMINES

Mme ECHIVARD

DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)

Mme ROYER

Personnes excusées :

Mme SOULIER

Mme HAUDEBERT- BEAUFREZ

Mme LECLERC (Inspectrice de l'Éducation Nationale)

Mairie

Mme GEORGET

M. DUBOIS

M. POUPEE (maire)

Ordre du jour :

1. Prévision d'effectifs 2019-2020
2. Bilan des projets de l'année
3. Présentation du projet d'école 2018-2022
4. Entretien et travaux
5. Questions diverses

1. Prévision d'effectifs 2019-2020

Inscriptions pour le moment :

16 PS + 1 à venir ? (mairie donne son autorisation pour une dérogation)

16 ou 17 MS

15 ou 16 GS

Il y a eu 6 demandes pour la scolarisation de TPS. La commission (*composée de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, de représentants de la mairie, de la directrice de l'école maternelle et de la responsable du RAM - Relais Assistantes Maternelles*) en a retenu 4.

Total : 47+ 4 = **51** (estimation basse) / 50 + 4 = **54** (estimation haute)

Les moyens seront répartis sur les 2 classes.

L'après-midi, ils seront rassemblés et travailleront avec Mme Thémines.

Le matin, ils travailleront sur les mêmes notions, chacun dans leurs classes.

Les groupes restent à affiner. Les critères principaux de répartition sont les suivants : les enfants qui sont restés 2 ans avec Mme Thémines changent d'enseignante, nous séparons les fratries.

Les familles seront informées avant les vacances.

L'équipe reste stable, enseignantes comme ATSEM.

2. Bilan des projets de l'année 2018/2019

Du 11 au 15 mars, les classes ont participé à la semaine des maths, proposée par l'Inspection Académique.

Mme Blond est intervenue auprès des TPS, PS et MS le lundi 25 mars pour des manipulations autour de l'argile et de l'eau. Nous avons axé cette intervention dans le domaine de l'exploration de la matière.

Mme Durand (maman de Leïla, GS) est intervenue le jeudi 28 mars auprès des GS pour leur expliquer d'où vient l'eau du robinet et les sensibiliser à sa préservation au travers de gestes simples du quotidien.

Ces interventions sont bénévoles et on les en remercie.

L'école s'est rendue à l'aquarium de Touraine le lundi 29 avril. Nous avons fait une visite libre du site et avons pique-niqué sur place. Cette sortie a coûté moins que prévu car le transport a été financé par la Communauté de commune qui met à la disposition des écoles une enveloppe annuelle. La nôtre est de 424 €. Le transport - d'un montant de 297 € - a donc été pris en charge avec cette enveloppe. Nous avons donc payé les entrées avec la coopérative : 397,50 €.

« *Exp'Osons à l'école Maternelle* » a eu lieu le vendredi 17 mai, de 17H à 19h30 sur le thème de l'eau. Une bonne fréquentation malgré la pluie (124 visiteurs : 109 parents et enfants de l'école ou futurs et 15 extérieurs) et un bel article dans la NR. 33 familles sur 49 attendues (67%).

Nous sommes allés au cinéma le mercredi 29 mai et avons assisté à la projection d'un programme de 4 courts métrages intitulé Duos de Choc. Le 13 mars, les enfants avaient visionné La petite fabrique du monde.

La fête des écoles a eu lieu le vendredi 21 juin 2019 à l'école élémentaire et s'est bien déroulée.

Nous rencontrerons sportivement les écoles de Villebourg, Neuvy le Roi et St Christophe sur le Nais le lundi 1^{er} juillet à St Patern Racan, au stade (ou au gymnase s'il ne fait pas beau). L'après-midi, les élèves de grande section iront à l'école élémentaire pour une chasse au trésor avec les CP.

3. Présentation du Projet d'école 2018-2022

Il se décompose en 4 objectifs généraux : cf tableau en annexe

4. Entretien, travaux et équipement

Nous réitérons notre demande de bac à sable couvert.

Nous souhaitons acquérir des bancs à dossiers pour nos classes.

Mme Thémines souhaiterait avoir un tableau blanc dans sa classe. (Peut-être peut-on en récupérer un qui ne sert plus)

5. Questions diverses

Questions de parents :

- *Qu'en est-il de la mise en application de la loi par rapport à l'école obligatoire à partir de 3 ans ?*

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale nous a confirmé que nous n'avons aucune directive à ce sujet pour le moment.

- *Conditions d'admission des enfants de moins de 3 ans : certains parents "réclament" une rentrée par anticipation pour des enfants "sans problèmes" alors que d'autres se sentent catalogués "cas social" car leurs enfants sont accueillis en toute petite section.*

Je ne peux que rappeler que je ne suis pas décisionnaire mais que les demandent passent en commission et que cette dernière se réfère à la loi de refondation qui précise que l'accueil des moins de trois ans ne concerne que les élèves les plus éloignés de la culture scolaire. Ce qui ne veut pas dire « à problème » ou « cas social ».

- *Possibilité d'une rentrée échelonnée en petite section en janvier ?*

Cela n'est pas prévu dans notre projet d'école et la loi indique que les enfants rentrent en septembre de l'année de leur 3 ans.

- *Effectifs : projet d'ouverture et/ ou de fermeture de classe?*

Pas d'ouverture, ni de fermeture de classe prévues pour la rentrée.

- *La cantine :*

Depuis l'absence de Nathalie Philippe et Sylvie Salmon, certains enfants vivent mal le temps de cantine (notamment beaucoup de cris, de bruits...).

La municipalité sera mise au courant.

Les parents peuvent contacter directement la mairie : ce sera plus rapide et plus direct.

Présidente de séance : Mme Thémines

Secrétaire de séance : Mme Echivard

Fin de la séance : 19h30

ANNEXE

LE PROJET 2018-2022					
ASSURER L'ACQUISITION DES FONDAMENTAUX POUR TOUS LES ELEVES					
AXE 1 du projet académique	indicateurs retenus	cible fixée	objets opérationnels	modalités d'évaluation	
Objectifs généraux	Le nombre de nouveaux arrivants	100 % des enfants ont eu un contact avec l'école avant le jour de la rentrée.	Améliorer la compréhension de l'école, créer du lien entre les familles et l'école	Création d'un livret d'accueil (en prenant appui sur l'expérience et le ressenti de parents) + invitation aux portes ouvertes + matinée de première expérience à l'école, au mois de juin précédant la rentrée. <i>Travail hebdomadaire aux TP et PS (1/2 jour 1 + 1/2 d jour 2)</i>	présence des familles aux portes ouvertes, nombre de familles ayant répondu au questionnaire
Prendre en compte le contexte général dans lequel se déroule la scolarité des élèves					
adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves	compétences de fin de GS : 30% d'élèves en voie de réussite pour l'item Relations entre l'oral et l'écrit, 70% réussissent souvent	100% des élèves réussissent souvent.	Créer les conditions de la réussite de tous dans le domaine du langage (relations oral/écrit)	Écriture tâtonnée : (commenter en PS) corpus de mots à avoir acquis à l'entrée au CP, mots références de sons (en lien avec le CP)	1. existence du corpus + évaluation sur le nombre de mots acquis en fin de GS 2. coder des sons / des mots
	compétences de fin de GS : 25% d'élèves en voie de réussite pour l'item Langage oral, communication, expression, 75% réussissent souvent	100% des élèves réussissent souvent.	Créer les conditions de la réussite de tous dans le domaine du langage oral	Référentiel du lexique + référentiel de syntaxe + enrichir les coins jeux, par la création de maquettes autour du langage, regroupant les jeux symboliques, des listes de vocabulaire et de tournures syntaxiques (adaptées à l'âge)	Existence des outils + réinvestissement lors des jeux libres de ce qui a été travaillé en séances de langage
renforcer l'accompagnement et la formation des enseignants					

LE PROJET 2018-2022

AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE COMME FACTEUR DE REUSSITE

AXE 2 du projet académique	Objectifs généraux	indicateurs retenus	cible fixée	objectifs opérationnels	actions mises en oeuvre	modalités d'évaluation
améliorer la qualité de vie à l'école		nombre de conflits dans la cour	Réduire ce nombre	Aménager l'espace de vie : faire de la cour un lieu sécurisant.	Expérimenter le vivre ensemble dans de bonnes conditions, en faisant de la cour de récréation un lieu de vie riche et agréable (aménagement d'espaces de jeux calmes, comme un bac à sable, un coin cuisine...)	Comptabiliser le nombre de conflits durant une semaine par période, et constater l'évolution de ce nombre de période en période, d'année en année.
		nombre de rdv de parents au sujet de problèmes de comportement (ps : 2/16 ; ms : 4/14 ; gs : 2/12)	Réduire ce nombre	Inscrire les enfants dans un parcours citoyen	Développer la coopération entre élèves, mettre en place des ateliers philo	Comptabiliser le nombre de rdv parents pour comportement en fin d'année (en s'appuyant sur les notes et comptes-rendus de rdv) + Vérifier le nombre/la fréquence des ateliers philo dans la classe et évaluer la capacité des enfants à s'écouter et à respecter la parole de l'autre